



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉE DES DROITS DES FEMMES

Les Ministres

Paris, le 28 JAN. 2015

N/Réf : CAB-CONS/CS/AR

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, le président de la République et le gouvernement ont fait de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes un objectif fondamental de la politique menée au service des Françaises et des Français.

Beaucoup d'avancées ont d'ores et déjà été mises en œuvre, témoins de notre détermination sans faille sur ce sujet.

Nous sommes attentives au fait que la lutte contre le sexisme se décline tant dans la sphère privée, que professionnelle ou encore publique.

Au regard des interventions et études dont nous prenons connaissance, nous souhaitons lancer de nouveaux travaux. Le harcèlement sexiste auquel les femmes doivent faire face dans l'espace public, et qui empoisonne leur quotidien, est un fait inacceptable. Nous souhaitons réaffirmer notre action sur ce champ.

Une étude sur les violences faites aux femmes dans les transports conduite par le ministre des transports en 2012 a mis en évidence les comportements sexistes intimidants dont elles sont victimes au quotidien.

Du fait de ces comportements sexistes, et parfois de la passivité de témoins, les femmes peuvent ressentir un sentiment d'insécurité dans l'espace public.

Or, l'espace public appartient à toutes et tous. Les femmes doivent pouvoir circuler et occuper librement les lieux publics sans être mises en danger ou menacées de l'être.

.../...

Madame Danielle BOUSQUET
Présidente du HCEfh
Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes
35, Rue Saint Dominique
75007 PARIS

Nous souhaitons donc que vous puissiez examiner le harcèlement sexiste dont sont victimes les femmes dans l'espace public, et en particulier dans les transports en commun.

Nous souhaitons que vous nous proposiez des recommandations sur les réponses qui peuvent être apportées, les actions qui peuvent être menées, qu'elles soient en direction des agresseurs, des femmes victimes de harcèlement, des témoins ou des professionnels concernés.

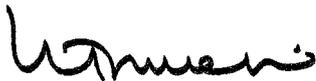
Sachez que parallèlement, lors du Comité National de Sécurité dans les Transports en Commun du 16 décembre 2014, a été lancé un groupe de travail sur les violences faites aux femmes dans les transports en commun, en partenariat avec la SNCF, la RATP, l'UTP (Union des Transporteurs Publics et Ferroviaires) et le GART (Groupement des autorités responsables de transport).

Ce groupe est chargé d'élaborer des propositions concrètes pour mieux prévenir ces violences sexistes, protéger les victimes et punir les agresseurs. Il mettra notamment l'accent sur une large sensibilisation du public, afin que chacun sache réagir face à ces situations inacceptables. Ce groupe de travail, qui associera la société civile, rendra ses conclusions à la fin du premier semestre 2015, lors du prochain comité.

Nous souhaitons donc pouvoir disposer de votre avis sur ce sujet au mois de mars 2015, afin d'alimenter les réflexions de ce groupe de travail.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de notre considération distinguée.

Bonne nuit,



Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales, de la Santé
et des Droits des femmes



Pascale BOISTARD
Secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes